



Union Interparlementaire

Pour la démocratie. Pour tous.

132^{ème} Assemblée de l'IIP

Hanoï (Viet Nam), 28 mars - 1^{er} avril 2015



Commission permanente
de la paix et de la sécurité internationale

C-I/132/DR-am
16 mars 2015

La cyber-guerre : une grave menace pour la paix et la sécurité mondiale

Amendements au projet de résolution présentés dans les délais statutaires par les délégations de l'Allemagne, de Bahreïn, du Bangladesh, du Canada, de la Chine, de Cuba, des Emirats arabes unis, de l'Inde, de l'Indonésie, de l'Iran (République islamique d'), de la Jordanie, de la Lituanie, de la République de Corée, de la Roumanie, du Royaume-Uni, de la Suisse, du Venezuela et du Viet Nam

PREAMBULE

Nouveaux alinéas 1, 2, 3, 4 et 5

Ajouter au début du préambule cinq nouveaux alinéas comme suit :

- 1) ***consciente*** que les technologies de l'information et de la communication (TIC) constituent un outil d'inclusion et de développement, et qu'elles ne doivent pas être utilisées par des Etats ou des acteurs non étatiques pour enfreindre le droit international, en particulier les buts et principes de la Charte des Nations Unies relatifs à la souveraineté, à la non-intervention, à l'égalité souveraine des Etats, au règlement pacifique des différends et au principe consistant à s'abstenir de recourir à la menace ou à l'emploi de la force,
- 2) ***sachant*** le travail accompli par le Groupe d'experts gouvernementaux de l'ONU chargé d'examiner les progrès de la téléinformatique dans le contexte de la sécurité internationale,
- 3) ***considérant*** que l'accès des individus au cyberspace implique, entre autres, un large éventail de communications numériques, au moyen de systèmes satellitaires, de réseaux de fibre optique, de programmes informatiques de pointe, ainsi qu'un échange systématisé d'informations, de données graphiques, audiovisuelles et informatisées, d'outils et d'équipements intelligents, de logiciels, de systèmes d'exploitation de pointe et suppose qu'ils puissent utiliser ces outils à leurs propres fins,
- 4) ***sachant*** que la cyber-sécurité suppose de rechercher la stabilité, la tranquillité et la paix, but essentiel pour le développement des pays,
- 5) ***sachant*** que l'utilisation abusive de la technologie peut avoir des effets néfastes aux échelons national, régional, voire mondial, de sorte qu'il est nécessaire de mettre en place au plan international des autorités et des mécanismes légaux pour en réglementer l'utilisation et la destination,

(Venezuela)

Alinéa 1

Modifier l'alinéa existant comme suit :

1) *convaincue*, au vu des immenses avantages socio-économiques que le cyberspace apporte à ~~l'ensemble des citoyens du monde~~ **tous**, qu'il est essentiel d'assurer **coopération**, prévisibilité et stabilité dans ce domaine, **et également convaincue qu'une coopération régionale et internationale est nécessaire pour lutter contre les menaces résultant d'une utilisation malveillante des technologies de l'information et de la communication (TIC)**,

(Bahreïn)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

1) *convaincue*, au vu des immenses avantages socio-économiques que le cyberspace apporte à l'ensemble des citoyens du monde, qu'il est essentiel d'assurer prévisibilité, ~~et~~ stabilité, **réglementation, gouvernance et sécurité** dans ce domaine,

(Jordanie)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

1) *convaincue*, au vu des immenses avantages socio-économiques que le cyberspace apporte à l'ensemble des citoyens du monde, qu'il est essentiel d'assurer prévisibilité, **sécurité de l'information** et stabilité dans ce domaine,

(Viet Nam)

Nouveaux alinéas 1bis et 1ter

Ajouter, après l'alinéa 1, deux nouveaux alinéas comme suit :

1bis) ayant considéré les résolutions 31/72 du 10 décembre 1976 (sur une convention sur l'interdiction d'utiliser des techniques de modification de l'environnement à des fins militaires ou toutes autres fins hostiles), 55/63 du 4 décembre 2000 (sur la lutte contre l'exploitation des technologies de l'information à des fins criminelles), 69/28 du 2 décembre 2014 (sur les progrès de l'informatique et des télécommunications et la sécurité internationale) et 57/239 (sur la création d'une culture mondiale de la cyber-sécurité) de l'Assemblée générale des Nations Unies,

(Bahreïn)

1ter) sachant l'importance des accords régionaux et internationaux sur la cybercriminalité, la criminalité transnationale organisée, l'échange d'informations et d'entraide administrative, notamment de la Convention de 1977 sur l'interdiction d'utiliser des techniques de modification de l'environnement à des fins militaires ou toutes autres fins hostiles, de la Convention arabe de 2010 sur la lutte contre les infractions portant sur les technologies de l'information, de la Convention du Conseil de l'Europe sur la cybercriminalité et de son Protocole additionnel (relatif à l'incrimination d'actes de nature raciste et xénophobe commis par le biais de systèmes informatiques), ainsi que de l'Accord de 2010 de l'Organisation de Shanghai pour la coopération dans le domaine de la sécurité internationale de l'information; et sachant également l'importance de la coopération internationale pour prévenir la cyber-guerre;

(Bahreïn)

Alinéa 2

Modifier l'alinéa existant comme suit :

2) *pleinement consciente* que nombre de concepts, définitions et normes de la cyber-politique, en particulier en ce qui concerne la paix et la sécurité internationales, ne sont pas communément compris et, n'ont pas encore été clarifiés aux niveaux national, régional et multilatéral, ~~et~~ que le consensus international fait encore défaut dans certains domaines **et qu'il faut une vision commune sur toutes ces questions,**

(Cuba)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

2) *pleinement consciente* que nombre de concepts, définitions et normes de la cyber-politique, en particulier **en ce qui concerne la cyber-guerre et** en ce qui concerne la paix et la sécurité internationales, ne sont pas communément compris et n'ont pas encore été clarifiés aux niveaux national, régional et multilatéral, et que le consensus international fait encore défaut dans certains domaines,

(Viet Nam)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

2) *pleinement consciente* que ~~nombre de~~ **certains** concepts, définitions et normes de la cyber-politique, en particulier en ce qui concerne la paix et la sécurité internationales, ne sont pas communément compris et n'ont pas encore été clarifiés aux niveaux national, régional et multilatéral, et que le consensus international fait encore défaut dans certains domaines,

(Inde)

Nouvel alinéa 2bis

Ajouter, après l'alinéa 2, un nouvel alinéa comme suit :

2bis) *saluant les progrès réalisés dans les enceintes internationales en ce qui concerne l'élaboration d'une perception commune du comportement acceptable de la part des Etats dans le cyberspace, notamment au sein du Groupe d'experts gouvernementaux de l'ONU chargé d'examiner les progrès de la téléinformatique dans le contexte de la sécurité internationale, ainsi que les autres initiatives bilatérales, régionales et multilatérales dans ce domaine,*

(Suisse)

Alinéa 3

Modifier l'alinéa existant comme suit :

3) ~~*reconnaissant* que le droit international public ainsi que la jurisprudence de certains organes conventionnels et certains instruments juridiques, en particulier la Charte des Nations Unies, les Conventions de Genève et leurs protocoles additionnels, la Déclaration universelle des droits de l'homme et le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, sont **est** pertinents et applicables à l'utilisation par les Etats des technologies de l'information et de la communication (TIC) et **sont est** essentiels à la réduction des risques, au maintien de la paix et de la stabilité internationale et à la promotion d'un environnement informatique ouvert, sécurisé, pacifique et accessible,~~

(Chine)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

3) ~~*reconnaissant* que le droit international public ainsi que la jurisprudence de certains organes conventionnels et certains instruments juridiques, en particulier la Charte des Nations Unies, les Conventions de Genève et leurs protocoles additionnels, la Déclaration universelle des droits de l'homme et le Pacte international relatif aux droits civils et politiques sont pertinents et applicables à l'utilisation par les Etats des technologies de l'information et de la communication (TIC) et sont essentiels à la réduction des risques, au maintien de la paix et de la stabilité internationale et à la promotion d'un environnement informatique ouvert, sécurisé, pacifique et accessible,~~

(Cuba)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

3) ~~*reconnaissant* que le droit international public ainsi que la jurisprudence de certains organes conventionnels et certains instruments juridiques, en particulier la Charte des Nations Unies, les Conventions de Genève et leurs protocoles additionnels, la Déclaration universelle des droits de l'homme et le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, sont pertinents **et applicables à l'utilisation par les Etats des technologies de l'information et de la communication (TIC) et sont** essentiels à la réduction des risques, au maintien de la paix et de la stabilité internationale et à la promotion d'un environnement informatique ouvert, sécurisé, pacifique et accessible,~~

(Viet Nam)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

3) *reconnaissant* que le droit international public ainsi que la jurisprudence de certains organes conventionnels et certains instruments juridiques, en particulier la Charte des Nations Unies, les Conventions de Genève et leurs protocoles additionnels, la Déclaration universelle des droits de l'homme et le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, sont pertinents et applicables à l'utilisation par les Etats des technologies de l'information et de la communication (TIC) et sont essentiels ~~à la réduction des risques~~, au maintien de la paix et de la stabilité internationale et à la promotion d'un environnement informatique ouvert, sécurisé, pacifique et accessible,

(Venezuela)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

3) *reconnaissant* que ~~le~~ **certain** ~~certains principes de~~ droit international public ~~ainsi que la~~ ~~jurisprudence de certains organes conventionnels et certains instruments juridiques, en particulier,~~ **notamment ceux qui sont énoncés dans** la Charte des Nations Unies, les Conventions de Genève **de 1949** et leurs protocoles additionnels, la Déclaration universelle des droits de l'homme et le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, sont pertinents et applicables à l'utilisation par les Etats des technologies de l'information et de la communication (TIC) et sont essentiels à la réduction des risques, au maintien de la paix et de la stabilité internationale et à la promotion d'un environnement informatique ouvert, sécurisé, pacifique et accessible,

(République islamique d'Iran)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

3) *reconnaissant* que le droit international public ~~ainsi que la jurisprudence de certains organes conventionnels et certains instruments juridiques~~, en particulier la Charte des Nations Unies, les Conventions de Genève et leurs protocoles additionnels, la Déclaration universelle des droits de l'homme et le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, sont pertinents et applicables à l'utilisation par les Etats des technologies de l'information et de la communication (TIC) et sont essentiels à la réduction des risques, au maintien de la paix et de la stabilité internationale et à la promotion d'un environnement informatique ouvert, sécurisé, pacifique et accessible,

(Allemagne)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

3) *reconnaissant* que le droit international public ainsi que la jurisprudence de certains organes conventionnels et certains instruments juridiques, en particulier la Charte des Nations Unies, les Conventions de Genève et leurs protocoles additionnels, la Déclaration universelle des droits de l'homme et le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, sont pertinents et applicables ~~à l'utilisation par les Etats des technologies de l'information et de la communication (TIC)~~ **au cyberspace** et sont essentiels à la réduction des risques, au maintien de la paix et de la stabilité internationale et à la promotion d'un environnement informatique ouvert, sécurisé, pacifique et accessible,

(Suisse)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

3) *reconnaissant* que le droit international public ainsi que la jurisprudence de certains organes conventionnels et certains instruments juridiques, en particulier la Charte des Nations Unies, les Conventions de Genève et leurs protocoles additionnels, la Déclaration universelle des droits de l'homme, ~~et~~ le Pacte international relatif aux droits civils et politiques **et la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes**, sont pertinents et applicables à l'utilisation par les Etats des technologies de l'information et de la communication (TIC) et sont essentiels à la réduction des risques, au maintien de la paix et de la stabilité internationale et à la promotion d'un environnement informatique ouvert, sécurisé, pacifique et accessible,

(Bahreïn)

Nouvel alinéa 3bis

Ajouter, après l'alinéa 3, un nouvel alinéa comme suit :

3bis) considérant le besoin pour tous les Etats d'aborder les préoccupations relatives à l'internet conformément à leurs obligations internationales en matière de droits de l'homme afin d'assurer la protection de la liberté d'expression, de la liberté d'association, de la vie privée et des autres droits de l'homme en ligne et, donc, de garantir la liberté et la sécurité sur l'internet, afin que l'internet demeure une force dynamique source de développement économique, social et culturel; et en gardant à l'esprit la résolution 26/13 du Conseil des droits de l'homme sur la promotion, la protection et l'exercice des droits de l'homme,

(Canada)

Alinéa 4

Modifier l'alinéa existant comme suit :

4) *considérant* que le cyberespace dépasse l'internet et inclut ~~non seulement le~~ **et que l'utilisation de matériel, les de logiciels, les de données et les de systèmes d'information mais aussi les personnes et les interactions sociales au sein de ces réseaux et de l'infrastructure tout entière informatique,**

(Allemagne)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

4) *considérant* que le cyberespace dépasse l'internet et inclut non seulement le matériel, les logiciels, les données et les systèmes d'information mais aussi les personnes et les interactions sociales au sein de ces réseaux et de l'infrastructure tout entière, **et est perçu comme un moteur de croissance économique,**

(Jordanie)

Alinéa 5

Modifier l'alinéa existant comme suit :

5) *parfaitement consciente* du fait que les différents domaines de la cyber-politique sont distincts mais inextricablement liés **et qu'ils peuvent avoir** ~~et que les décisions prises dans des domaines tels, entre autres, que la gouvernance de l'internet, ont,~~ un impact sur les dimensions de paix et de sécurité internationales du cyberespace,

(Canada)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

5) *parfaitement consciente* du fait que les différents domaines de la cyber-politique sont distincts mais inextricablement liés et que les décisions prises dans des domaines tels, entre autres, que la gouvernance de l'internet, ont un impact sur les dimensions de paix et de sécurité internationales du cyberespace, **et inversement,**

(Suisse)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

5) *parfaitement consciente* du fait que les différents domaines de la cyber-politique sont distincts mais inextricablement liés et que les décisions prises dans des domaines tels, entre autres, que la gouvernance de l'internet, ont un impact sur les dimensions de paix et de sécurité internationales **ainsi que de sécurisation de l'information** ~~du~~ **dans le** cyberespace,

(Jordanie)

[Sans objet en français]

(République islamique d'Iran)

Nouvel alinéa 5bis

Ajouter, après l'alinéa 5, un nouvel alinéa comme suit :

5bis) considérant que l'utilisation cachée et illégale, par des individus, des organisations et des Etats, des systèmes informatiques de pays étrangers pour agresser des pays tiers, est une question qui suscite une vive préoccupation, en raison du risque de conflits internationaux qui y est associé,

(Cuba)

Alinéa 6

Supprimer l'alinéa existant.

(Venezuela)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

6) ~~considérant que le cyberspace peut être perçu comme une nouvelle dimension de conflit ainsi qu'un nouveau champ d'activité dans lequel nombre des composantes du cyberspace, voire la plupart d'entre elles, ont des applications à la fois civiles et militaires,~~

(Canada)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

6) ~~considérant que le cyberspace peut être perçu~~ **pourrait être exploité** comme une nouvelle dimension de conflit ainsi qu'un nouveau champ d'activité dans lequel nombre des composantes du cyberspace, voire la plupart d'entre elles, ont des applications à la fois civiles et militaires,

(Inde)

[Sans objet en français]

(Jordanie)

Nouvel alinéa 6bis

Ajouter, après l'alinéa 6, un nouvel alinéa comme suit :

6bis) sachant que les progrès récents des technologies de l'information créent des possibilités d'exploitation, de fraude sur l'internet et d'accès illégal à des informations personnelles,

(Indonésie)

Alinéa 7

Supprimer l'alinéa existant.

(Venezuela)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

7) ~~consciente de ce que le cyberspace n'est pas un lieu isolé et que des activités de déstabilisation dans le cyberspace peuvent~~ **avoir des effets graves dans d'autres domaines de la vie de la société mondiale,** entraîner d'autres formes d'insécurité ou de conflits traditionnels, **ou faire surgir un nouveau type de conflits,**

(Viet Nam)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

7) ~~consciente de ce que le cyberspace n'est pas un lieu isolé et que des activités de déstabilisation dans le cyberspace peuvent entraîner d'autres formes d'insécurité ou de conflits traditionnels~~ **et convaincue qu'il faut combattre les menaces engendrées par l'utilisation malveillante des TIC,**

(République islamique d'Iran)

Alinéa 8

Modifier l'alinéa existant comme suit :

8) ~~convaincue que, en raison de l'inter-connectivité des réseaux informatiques militaires et civils,~~ les Etats doivent encourager le secteur privé et la société civile à jouer un rôle approprié pour améliorer la sécurité des TIC et de leur utilisation, notamment en ce qui concerne la sécurité de la chaîne d'approvisionnement des produits et des services informatiques, ~~et convaincue en outre qu'une coopération régionale et internationale est nécessaire pour lutter contre les menaces résultant d'une utilisation malveillante des TIC,~~

(République islamique d'Iran)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

8) ~~convaincue que, en raison de l'inter-connectivité des réseaux informatiques militaires et civils,~~ les Etats doivent encourager le secteur privé et la société civile à jouer un rôle approprié pour améliorer la sécurité des TIC et de leur utilisation, notamment en ce qui concerne la sécurité de la chaîne d'approvisionnement des produits et des services informatiques, ~~et convaincue en outre qu'une coopération régionale et internationale est nécessaire pour lutter contre les menaces résultant d'une utilisation malveillante des TIC,~~

(Chine)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

8) ~~convaincue que, en raison de l'inter-connectivité des réseaux informatiques militaires et civils,~~ les Etats doivent encourager le secteur privé et la société civile à jouer un rôle approprié pour améliorer la sécurité des TIC et de leur utilisation, notamment en ce qui concerne la sécurité de la chaîne d'approvisionnement des produits et des services informatiques, ~~et convaincue en outre qu'une coopération régionale et internationale est nécessaire pour lutter contre les menaces résultant d'une utilisation malveillante des TIC,~~

(Bahreïn)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

8) ~~convaincue que, en raison de l'inter-connectivité des réseaux informatiques militaires et civils,~~ les Etats doivent encourager le secteur privé et la société civile à jouer un rôle approprié pour améliorer la sécurité des TIC et de leur utilisation, notamment en ce qui concerne la sécurité de la chaîne d'approvisionnement des produits et des services informatiques, **et adopter de bonnes pratiques et des normes appropriées;** ~~et convaincue en outre qu'une coopération régionale et internationale est nécessaire pour lutter contre les menaces résultant d'une utilisation malveillante des TIC,~~

(Jordanie)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

8) ~~convaincue que, en raison de l'inter-connectivité des réseaux informatiques militaires et civils,~~ les Etats doivent encourager le secteur privé et la société civile à jouer un rôle approprié pour améliorer la sécurité des TIC et de leur utilisation, notamment en ce qui concerne la sécurité de la chaîne d'approvisionnement des produits et des services informatiques, ~~et convaincue en outre qu'une coopération régionale et internationale est nécessaire pour lutter contre les menaces résultant d'une utilisation malveillante des TIC~~ **du cyberspace,**

(Suisse)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

8) ~~convaincue que, en raison de~~ **qu'étant donnée** l'inter-connectivité des réseaux informatiques militaires et civils, les Etats doivent encourager le secteur privé et la société civile à jouer un rôle approprié pour améliorer la sécurité des TIC et de leur utilisation, notamment en ce qui concerne la sécurité de la chaîne d'approvisionnement des produits et des services informatiques, ~~et convaincue en outre qu'une coopération régionale et internationale est nécessaire pour lutter contre les menaces résultant d'une utilisation malveillante des TIC,~~

(Canada)

Nouvel alinéa 8bis

Ajouter, après l'alinéa 8, un nouvel alinéa comme suit :

8bis) *consciente* que les systèmes informatiques militaires utilisés pour le déploiement et l'emploi de la force sont exposés à des actes de cyber-guerre qui pourraient permettre à des tiers de s'y infiltrer et de les déployer pour exercer un recours non autorisé, illégal et destructeur à la force et *préoccupée* de ce que les systèmes militaires totalement autonomes sont particulièrement exposés à de tels déploiements non autorisés dans la mesure où les décisions finales concernant les cibles ne nécessitent pas de validation humaine,

(Allemagne)

Nouvel alinéa 8bis

Ajouter, après l'alinéa 8, un nouvel alinéa comme suit :

8bis) *consciente* que les systèmes informatiques militaires concernant le déploiement et l'emploi de la force sont exposés à des actes de cyber-guerre pourraient permettre à des tiers de s'y infiltrer et de les déployer pour exercer un recours non autorisé, illégal et destructeur à la force, *préoccupée* de ce que les systèmes militaires totalement autonomes ("robots tueurs") sont particulièrement exposés à de tels déploiements non autorisés dans la mesure où les décisions finales concernant les cibles ne nécessitent pas de validation humaine, et *particulièrement préoccupée* de ce que le piratage des systèmes de commande et de contrôle des armes nucléaires pourrait entraîner le lancement et la mise à feu d'armes nucléaires et causer des catastrophes sans précédent,

(Bangladesh)

Alinéa 9

Modifier l'alinéa existant comme suit :

9) *constatant* que l'utilisation des TIC a remodelé l'environnement sécuritaire **national et international** et que, ~~si ces technologies ont une immense utilité économique et sociale, elles~~ **ces technologies** peuvent aussi être utilisées à des fins contraires à la paix et à la sécurité **nationales et internationales**, et *constatant par ailleurs* que le risque que les TIC soient utilisées par des acteurs étatiques et non étatiques pour mener des activités criminelles et de déstabilisation a considérablement augmenté ces dernières années,

(Bahreïn)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

9) *constatant* que l'utilisation des TIC a remodelé l'environnement sécuritaire international et que, si ces technologies ont une immense utilité économique et sociale, elles peuvent aussi être utilisées à des fins **malveillantes** ~~contraires à la paix et à la sécurité internationales~~, et *constatant par ailleurs* que le risque que les TIC soient utilisées par des acteurs étatiques et non étatiques pour mener des activités criminelles et de déstabilisation a considérablement augmenté ces dernières années,

(Canada)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

9) *constatant* que l'utilisation des TIC a remodelé l'environnement sécuritaire international et que, si ces technologies ont une immense utilité économique et sociale, elles peuvent aussi être utilisées à des fins contraires à la paix et à la sécurité internationales **et pour porter atteinte aux droits de l'homme et aux droits civils**, et *constatant par ailleurs* que le risque que les TIC soient utilisées par des acteurs étatiques et non étatiques pour mener des activités criminelles et de déstabilisation a considérablement augmenté ces dernières années,

(Viet Nam)

Nouveaux alinéas 9bis et 9ter

Ajouter, après l'alinéa 9, deux nouveaux alinéas comme suit :

9bis) consciente des répercussions que pourrait avoir l'utilisation illicite des TIC sur l'infrastructure des Etats, la sécurité nationale et le développement économique et sachant que le seul moyen de prévenir ces nouvelles menaces et d'y remédier réside dans la coopération entre tous les Etats, et que c'est aussi le seul moyen d'éviter que le cyberspace ne se transforme en un champ d'opérations militaires,

(Cuba)

9ter) convaincue par ailleurs que la coopération régionale et internationale est la seule solution valable pour concrétiser les avantages des TIC, en prévenir les éventuels effets négatifs, en promouvoir l'utilisation pacifique et légitime et faire en sorte que le progrès scientifique ait pour objet de préserver la paix et de contribuer au bien-être et au développement des peuples,

(Cuba)

Alinéa 10

Supprimer l'alinéa existant.

(Chine, Venezuela)

Remplacer l'alinéa existant par l'alinéa suivant :

10) ne perdant pas de vue que les moyens et méthodes de la cyber-guerre pourraient avoir des conséquences humaines s'ils sont associés à des guerres militaires ou utilisés par des groupes terroristes pour commettre des crimes ou mener des activités de destruction,

(Emirats arabes unis)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

10) *considérant* que la cyber-guerre peut comprendre, sans nécessairement s'y limiter, des opérations contre ~~un ordinateur ou un~~ **des systèmes ou des réseaux** informatiques passant par l'utilisation d'un flux de données ~~comme moyen ou méthode de guerre pour donner la mort, blesser, causer la destruction ou des dommages pendant des conflits armés~~ **ou par tout autre moyen ou méthode de guerre préjudiciable visant à usurper l'identité numérique d'utilisateurs, à perturber des services, corrompre des données, causer la destruction ou des dommages pendant des conflits armés, et que cela pourrait avoir des conséquences catastrophiques si des installations nucléaires ou des infrastructures essentielles étaient visées,**

(Jordanie)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

10) *considérant* que la cyber-guerre peut comprendre, sans nécessairement s'y limiter, des opérations contre un ordinateur ou un système informatique passant par l'utilisation d'un flux de données comme moyen ou méthode de guerre pour donner la mort, blesser, causer la destruction ou des dommages pendant des conflits armés **(mais pas seulement),**

(Bahreïn)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

10) *considérant* que la cyber-guerre peut comprendre, sans nécessairement s'y limiter, des opérations contre un ordinateur ou un système informatique passant par l'utilisation d'un flux de données comme moyen ou méthode de guerre pour **recueillir des renseignements à des fins de déstabilisation économique, politique ou sociale** ou pour donner la mort, blesser, causer la destruction ou des dommages pendant des conflits armés,

(Viet Nam)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

10) *considérant* que la cyber-guerre peut comprendre, sans nécessairement s'y limiter, des opérations contre un ordinateur ou un système informatique passant par l'utilisation d'un flux de données comme moyen ou méthode de guerre ~~pour~~ **dont on peut raisonnablement penser qu'il pourrait** donner la mort, blesser, causer la destruction ou des dommages pendant des conflits armés,

(Allemagne)

Nouvel alinéa 10bis

Ajouter, après l'alinéa 10, un nouvel alinéa comme suit :

10bis) sachant que les mesures de cyber-défense et de lutte contre la cybercriminalité sont complémentaires et prenant note à cet égard de la Convention du Conseil de l'Europe sur la cybercriminalité (Convention de Budapest), seul traité international sur les crimes commis au moyen de l'internet ou d'autres réseaux informatiques, est ouvert à l'adhésion, y compris de pays tiers,

(Roumanie)

Alinéa 11

Supprimer l'alinéa existant.

(Venezuela)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

11) *notant* que, même si la cyber-guerre n'a heureusement pas encore eu de conséquences humanitaires dramatiques, on ne mesure pas encore complètement ~~les réalités militaires du la~~ **menace que représente le cyberspace et qu'il faut étudier précisément et publiquement** les impacts de certaines activités **en faisant la distinction entre les activités dangereuses sur les réseaux et la cyber-guerre et, ce, dans l'optique d'éviter l'utilisation abusive du cyberspace qui aurait pour objet d'engendrer la déstabilisation ou le conflit armé,** ~~et notant par ailleurs que de nombreuses cyber-activités sont susceptibles de déstabiliser les conditions de sécurité du cyberspace sans nécessairement constituer un "recours à la force",~~

(Viet Nam)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

11) *notant qu'e,* ~~même si la cyber-guerre n'a heureusement pas encore eu de conséquences humanitaires dramatiques,~~ on ne mesure pas encore complètement ~~les réalités militaires la~~ **militarisation** du cyberspace et les impacts de certaines activités, ~~et notant par ailleurs que de nombreuses cyber-activités sont susceptibles de déstabiliser les conditions de sécurité du cyberspace sans nécessairement constituer un « recours à la force »,~~

(Chine)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

11) *notant que,* ~~même si la cyber-guerre n'a heureusement pas encore eu de conséquences humanitaires dramatiques,~~ l'on ne mesure ~~connait~~ pas encore complètement ~~les réalités l'utilisation~~ militaires du cyberspace et les impacts de certaines activités, ~~et notant par ailleurs que de nombreuses cyber-activités peuvent avoir pour effet de déstabiliser sont susceptibles de déstabiliser~~ les conditions de sécurité du cyberspace, sans nécessairement constituer un "recours à la force",

(Canada)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

11) *notant* que, même si la cyber-guerre n'a heureusement pas encore eu de conséquences humanitaires dramatiques, on ne mesure pas encore complètement les réalités militaires du cyberspace et les impacts de certaines activités, ~~et notant par ailleurs que de nombreuses cyber-activités sont susceptibles de déstabiliser les conditions de sécurité du cyberspace sans nécessairement constituer un "recours à la force",~~

(République islamique d'Iran)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

11) *notant* que, même si la cyber-guerre n'a heureusement pas encore eu de conséquences humanitaires dramatiques, on ne mesure pas encore complètement les réalités militaires du cyberspace et les impacts de certaines activités, et *notant par ailleurs* que de nombreuses cyber-activités sont susceptibles de déstabiliser les conditions de sécurité du cyberspace sans nécessairement constituer un "recours à la force", **en fonction de leur nature, de leur niveau, de leurs conséquences potentielles et d'autres éléments,**

(Bahreïn)

Nouvel alinéa 11bis

Ajouter, après l'alinéa 11, un nouvel alinéa comme suit :

11bis) préoccupée de ce que les planificateurs militaires dans les Etats dotés de l'arme nucléaire augmentent le risque nucléaire et empêchent le désarmement nucléaire mondial en proposant d'entretenir la logique de dissuasion nucléaire entre autres méthodes pour faire face à la menace existentielle d'une cyber-attaque,

(Bangladesh)

Alinéa 12

Supprimer l'alinéa existant.

(Viet Nam)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

12) *reconnaisant* ~~qu'un défaut de communication stratégique~~ **qu'une communication** entre États, ~~l'absence d'attribution rapide des responsabilités~~ **quant à l'attribution des responsabilités,** ~~permettrait d'éviter~~ et une perception limitée des priorités des alliés et des adversaires ~~peuvent mener menant~~ à des erreurs de jugement, d'appréciation et des malentendus dans le cyberspace,

(Canada)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

12) *reconnaisant* qu'un défaut de communication stratégique entre Etats, l'absence d'attribution rapide des responsabilités et une perception limitée des priorités ~~des alliés et des adversaires~~ **de la communauté internationale** peuvent mener à des erreurs de jugement, d'appréciation et des malentendus dans le cyberspace,

(Bahreïn)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

12) *reconnaisant* qu'un défaut de communication stratégique entre Etats, l'absence d'attribution rapide des responsabilités et une perception limitée des priorités des alliés et des adversaires peuvent mener à des erreurs de jugement, d'appréciation et des malentendus dans le cyberspace, **d'où l'importance d'instaurer des mesures de confiance de nature à améliorer la transparence, la prévisibilité et la coopération entre les Etats,**

(Suisse)

Alinéa 13

Modifier l'alinéa existant comme suit :

13) *considérant* ~~que le fait qu'il n'y ait pas une perception commune du comportement qui est acceptable de la part d'un État en matière d'utilisation des TIC augmente les risques pour la paix et la sécurité internationales~~ **sont accrus par** ~~et que~~ la mise au point et la diffusion de techniques et d'outils malveillants sophistiqués par des acteurs étatiques et non étatiques, ~~peuvent engendrer des erreurs d'appréciation et une escalade involontaire,~~

(Canada)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

13) *considérant avec préoccupation* que le fait qu'il n'y ait pas une **réglementation appropriée et une** perception commune du comportement qui est acceptable de la part d'un Etat en matière d'utilisation des TIC augmente les risques pour la paix et la sécurité internationales, **en contribuant notamment à la multiplication des cyber-attaques**, et que la mise au point et la diffusion de techniques et d'outils malveillants sophistiqués par des acteurs étatiques et non étatiques, **notamment dans le but de se servir des systèmes informatiques de pays étrangers pour agresser des pays tiers** peuvent engendrer des erreurs d'appréciation et une escalade involontaire **de la tension**,

(Cuba)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

13) *considérant* que le fait qu'il n'y ait pas une perception commune du comportement qui est acceptable de la part d'un Etat ~~en matière d'utilisation des TIC~~ augmente les risques pour la paix et la sécurité internationales et que la mise au point et la diffusion de techniques et d'outils malveillants sophistiqués par des acteurs étatiques et non étatiques peuvent engendrer des erreurs d'appréciation et une escalade involontaire,

(Viet Nam)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

13) *considérant* que le fait qu'il n'y ait pas une perception commune du comportement qui est acceptable de la part d'un Etat ~~en matière d'utilisation des TIC~~ **dans le cyberspace** augmente les risques pour la paix et la sécurité internationales et que la mise au point et la diffusion de techniques et d'outils malveillants sophistiqués par des acteurs étatiques et non étatiques peuvent engendrer des erreurs d'appréciation et une escalade involontaire,

(Suisse)

Nouveaux alinéas 13bis et 13ter

Ajouter, après l'alinéa 13, deux nouveaux alinéas comme suit :

13bis) *s'opposant à ce que les Etats se servent du cyberspace pour appliquer des mesures économiques, restrictives ou discriminatoires contre d'autres Etats, dans le but de limiter l'accès de ces derniers à l'information ou aux services,*

(Cuba)

13ter) *condamnant l'utilisation des TIC en contravention du droit international, des buts et principes de la Charte des Nations Unies et des règles de coexistence entre Etats reconnues au niveau international,*

(Cuba)

Alinéa 14

Modifier l'alinéa existant comme suit :

14) *condamnant* l'usage des TIC par les groupes terroristes pour communiquer, recueillir des informations, recruter, organiser, planifier et coordonner des attaques, promouvoir leurs idées et leurs actions et solliciter des financements, **ainsi que l'utilisation du cyberspace pour causer la déstabilisation et menacer la paix et la sécurité internationales**,

(Viet Nam)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

14) *condamnant* l'usage des TIC ~~par les groupes~~ **à des fins criminelles ou** terroristes pour communiquer, recueillir des informations, recruter, organiser, planifier et coordonner des attaques, promouvoir leurs idées et leurs actions et solliciter des financements,

(Cuba)

Nouvel alinéa 14bis

Ajouter, après l'alinéa 14, un nouvel alinéa comme suit :

14bis) notant la nécessité d'œuvrer à la conclusion d'une convention internationale sur l'internet afin d'éviter que celui-ci ne soit utilisé par des terroristes ou des organisations terroristes pour mener des activités illégales, en particulier pour lever des fonds, recruter des membres ou diffuser des idées incitant à la violence ou à la haine,

(Emirats arabes unis)

Alinéa 15

Modifier l'alinéa existant comme suit :

15) *considérant* qu'il est nécessaire de trouver un équilibre entre contrôle ~~des ordinateurs et des systèmes de communication~~ **du cyberspace** à des fins de sécurité et respect de la vie privée des individus, ~~et des secrets d'Etat,~~ **des secrets d'Etat, de la propriété intellectuelle, ainsi que des priorités en matière de développement de l'administration en ligne et du commerce électronique,**

(Bahreïn)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

15) *considérant* qu'il est nécessaire, **dans l'utilisation des TIC,** de trouver un équilibre entre ~~contrôle des ordinateurs et des systèmes de communication à des fins de sécurité et le~~ respect de la vie privée des individus et **la sécurité, l'ordre public et la protection** des secrets d'Etat,

(République islamique d'Iran)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

15) *considérant* qu'il est nécessaire de ~~trouver un équilibre entre~~ **concilier de sécurité** le contrôle **sécurisé** des ordinateurs et des systèmes de communication à des fins de respect de la vie privée des individus et ~~des secrets d'Etat~~ **de la sécurité des Etats,**

(Canada)

Nouveaux alinéas 15bis et 15ter

Ajouter, après l'alinéa 15, deux nouveaux alinéas comme suit :

15bis) considérant qu'il faut prendre aux échelons national, régional et international, des mesures concrètes pour renforcer la confiance dans le domaine des TIC,

(Bahreïn)

15ter) condamnant toute utilisation volontairement abusive des technologies, notamment, mais pas uniquement, à des fins d'espionnage financé par des Etats,

(Bahreïn)

DISPOSITIF

Paragraphe 1

Modifier le paragraphe existant comme suit :

1. *recommande* que les parlements renforcent leurs capacités afin de mieux appréhender la complexité de la sécurité **nationale et** internationale dans le cyberspace et de prendre en compte l'interconnexion entre les différents aspects de l'élaboration de la cyber-politique;

(Bahreïn)

Paragraphe 2

Modifier le paragraphe existant comme suit :

2. ~~encourage les parlements à travailler avec les autres pouvoirs de l'Etat à~~ **demande instamment aux gouvernements de coopérer davantage avec le secteur privé en matière de sécurité, afin une appréciation générale de d'apprécier dans leur ensemble la cyberdépendance, ainsi que des les risques et des les difficultés dans le cyberspace à l'échelon national, et de pouvoir faire face aux attaques contre la sécurité, tout en veillant au respect de la vie privée;**

(Emirats arabes unis)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

2. *encourage* les parlements à travailler avec les autres pouvoirs de l'Etat **et la société civile** à une appréciation générale de la dépendance, ainsi que des risques et des difficultés dans le cyberspace à l'échelon national, **et à réduire les effets négatifs de la cyberdépendance, en particulier en ce qui a trait au développement de l'administration en ligne et à la sécurité nationale;**

(Bahreïn)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

2. *encourage* les parlements à travailler avec les autres pouvoirs de l'Etat à une appréciation générale de la dépendance, ainsi que des risques et des difficultés dans le cyberspace à l'échelon national, **et à promouvoir, à l'échelon national, une réglementation et un contrôle suffisants pour faire en sorte que l'utilisation du cyberspace soit pleinement compatible avec le droit international, les droits de la personne et les règles de coexistence reconnues au niveau international;**

(Cuba)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

2. *encourage* les parlements à travailler avec les autres pouvoirs de l'Etat à une appréciation générale de la dépendance, ainsi que des risques et des difficultés dans le cyberspace à l'échelon national, **et à promouvoir l'adoption de stratégies nationales de cyber-sécurité;**

(Suisse)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

2. *encourage* les parlements à travailler avec les autres pouvoirs de l'Etat à une appréciation générale ~~de la dépendance~~ **des vulnérabilités**, ainsi que des risques et des difficultés dans le cyberspace à l'échelon national;

(Canada)

Paragraphe 3

Modifier le paragraphe existant comme suit :

3. *appelle* tous les parlements à réviser le cadre juridique de leur pays afin de **voir comment sanctionner sévèrement les actes consistant à utiliser les technologies de l'information pour porter atteinte à l'indépendance, à la souveraineté, à l'unité et à l'intégrité territoriale d'un Etat ou aux droits de l'homme et aux droits civils et à l'adapter au mieux aux nouvelles menaces susceptibles de découler de la nature évolutive du cyberspace;**

(Viet Nam)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

3. *appelle* tous les parlements à réviser le cadre juridique de leur pays afin de l'adapter au mieux aux nouvelles menaces **en matière de criminalité, de terrorisme et/ou de guerre** susceptibles de découler de la nature évolutive du cyberspace;

(Inde)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

3. *appelle* tous les parlements à réviser **les stratégies et** le cadre juridique de leur pays **en matière de cyber sécurité** afin de ~~l'~~ **les** adapter au mieux aux nouvelles menaces susceptibles de découler de la nature évolutive du cyberspace;
(Jordanie)

Paragraphe 4

Modifier le paragraphe existant comme suit :

4. *encourage* les parlements à ~~contrôler scrupuleusement les finances publiques pour~~ s'assurer que des ressources suffisantes sont allouées à la cyber-sécurité ~~et à la cyber-défense et que cet argent est employé à bon escient pour~~ **atteindre les répondre aux** objectifs visés;
(Cuba)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

4. *encourage* les parlements à ~~contrôler scrupuleusement les~~ **procéder à un contrôle scrupuleux des** finances publiques pour s'assurer que des ressources suffisantes sont allouées à la cyber -sécurité ~~et à la cyber-défense et que cet argent est employé à bon escient pour~~ **atteindre les objectifs visés;**
(Canada)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

4. *encourage* les parlements à contrôler scrupuleusement les finances publiques pour s'assurer que des ressources suffisantes sont allouées à la cyber-sécurité ~~et à la cyber-défense~~ et que cet argent est employé à bon escient pour atteindre les objectifs visés;
(Chine)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

4. *encourage* les parlements à contrôler scrupuleusement les finances publiques pour s'assurer que des ressources suffisantes sont allouées à la cyber-sécurité, ~~et~~ à la cyber-défense, **ainsi qu'à des redondances intégrées** et que cet argent est employé à bon escient pour atteindre les objectifs visés;
(Jordanie)

Paragraphe 5

Supprimer le paragraphe existant.

(Venezuela)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

5. *encourage également* les parlements à faire usage de tous les outils de contrôle à leur disposition pour s'assurer que les activités en lien avec le cyberspace sont soumises à un examen rigoureux **et à adopter des lois nationales qui sanctionnent plus lourdement les cyber-attaques, compte dûment tenu de la Constitution;**
(Emirats arabes unis)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

5. *encourage également* les parlements à faire usage de tous les outils de contrôle à leur disposition pour s'assurer que les activités en lien avec le cyberspace sont soumises à un examen rigoureux **sans compromettre la faculté des citoyens d'utiliser les outils informatiques;**
(Royaume-Uni)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

5. *encourage également* les parlements à faire usage de tous les outils de contrôle à leur disposition pour s'assurer que les activités en lien avec le cyberspace sont soumises à un examen rigoureux **tout en s'appuyant sur des mesures de précaution, ainsi que sur les mécanismes de gouvernance et les structures existantes pour protéger la liberté d'expression;**

(Inde)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

5. *encourage également* les parlements à faire usage de tous les outils de contrôle à leur disposition pour s'assurer que les activités en lien avec le cyberspace sont soumises à un examen rigoureux, **tout en préservant la liberté d'expression;**

(Allemagne)

Paragraphe 6

Supprimer le paragraphe existant.

(Chine, Venezuela)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

6. ~~*recommande* aux parlements des Etats qui ne l'ont pas encore fait d'exiger de leur gouvernement qu'il déclare expressément que le **reconnait** que certains principes de droit international public, notamment le droit des conflits armés **ceux de la Charte des Nations Unies et du droit international humanitaire**, s'appliquent à la cyber-guerre afin de faire en sorte que et posent des limites soient posées à l'utilisation de cyber-opérations comme moyen ou méthode de guerre, tout en notant que les modalités d'application exactes sont encore en discussion au niveau international;~~

(République islamique d'Iran)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

6. *recommande* aux parlements des Etats qui ne l'ont pas encore fait d'exiger de leur gouvernement qu'il déclare expressément que le droit international **établi**, notamment le droit des conflits armés, **s'applique au cyberspace à la cyber-guerre afin de faire en sorte que des limites soient posées à l'utilisation de cyber-opérations comme moyen ou méthode de guerre, tout en notant que les modalités d'application exactes sont encore en discussion au niveau international;**

(Canada)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

6. *recommande* aux parlements des Etats qui ne l'ont pas encore fait d'exiger de leur gouvernement qu'il déclare expressément que le droit international, notamment le droit des conflits armés, **peut** s'appliquer à la cyber-guerre, afin de faire en sorte que des limites soient posées à l'utilisation de cyber-opérations comme moyen ou méthode de guerre, tout en notant que les modalités d'application exactes sont encore en discussion au niveau international;

(Inde)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

6. *recommande* aux parlements des Etats qui ne l'ont pas encore fait d'exiger de leur gouvernement qu'il déclare expressément que le droit international, notamment le droit des conflits armés, s'applique ~~à la cyber-guerre~~ **au cyberspace** afin de faire en sorte que des limites soient posées à l'utilisation de cyber-opérations comme moyen ou méthode de guerre, ~~tout en notant que les modalités d'application exactes sont encore en discussion au niveau international;~~

(Suisse)

Nouveau paragraphe 6bis

Ajouter, après le paragraphe 6, un nouveau paragraphe comme suit :

6bis. encourage les parlements à travailler avec les autres pouvoirs de l'Etat et avec la société civile à l'élaboration d'une stratégie de cyber-sécurité englobant la cyber-défense, le renforcement des capacités et la lutte contre le cyber-terrorisme;

(Bahreïn)

Ajouter, après le paragraphe 6, un nouveau paragraphe comme suit :

6bis. invite les parlements à favoriser la diffusion d'informations sur la cyber-sécurité et sur les bonnes pratiques auprès de tous les intervenants de leur pays;

(Roumanie)

Paragraphe 7

Modifier le paragraphe existant comme suit :

7. appelle tous les parlements à veiller à une participation significative ~~du~~ **de tous les intervenants, notamment du** secteur privé, **des milieux universitaires, de la collectivité technique** et de la société civile au traitement de ces problèmes;

(Canada)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

7. appelle tous les parlements à veiller à une participation significative du secteur privé et de la société civile au traitement ~~de ces~~ **des problèmes de sécurité liés à l'utilisation des TIC;**

(République islamique d'Iran)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

7. appelle tous les parlements à veiller à une participation significative du secteur privé et de la société civile au traitement ~~de ces problèmes~~ **des cyber-menaces;**

(Roumanie)

Paragraphe 8

Supprimer le paragraphe existant.

(Canada, Chine, Inde, Venezuela)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

8. recommande aux parlements de s'assurer que la législation applicable au cyberespace distingue bien le civil du militaire et de faire preuve de mesure dans l'encadrement de l'utilisation ~~des outils informatiques~~ par les citoyens **d'outils informatiques susceptibles d'être utilisés comme moyens ou méthodes de guerre et dont on peut raisonnablement penser qu'ils peuvent engendrer la mort, des blessures, des destructions ou des dommages;**

(Allemagne)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

8. recommande aux parlements de s'assurer que la législation applicable au cyberespace distingue bien le civil du militaire et de ~~faire preuve de mesure dans l'encadrement de~~ **ne pas limiter déraisonnablement** l'utilisation des outils informatiques par les citoyens;

(Royaume-Uni)

Nouveau paragraphe 8bis

Ajouter, après le paragraphe 8, un nouveau paragraphe comme suit :

8bis. recommande que les parlements des Etats dotés de l'arme nucléaire appellent leurs gouvernements respectifs à renoncer aux politiques de lancement sur alerte, à retirer les armes nucléaires de l'état de disponibilité opérationnelle et à allonger le délai de prise de décision concernant leur emploi afin d'éviter l'activation et le déploiement non autorisés de systèmes d'armes nucléaires, conformément aux accords en cours de négociation visant à interdire l'emploi des armes nucléaires et à en assurer l'élimination;
(Bangladesh)

Ajouter, après le paragraphe 8, un nouveau paragraphe comme suit :

8bis. appelle les parlements à veiller à ce que les lois et règlements nationaux n'assurent pas de refuge aux individus faisant une utilisation criminelle de la cyber-technologie;
(Indonésie)

Ajouter, après le paragraphe 8, un nouveau paragraphe comme suit :

8bis. exhorte les parlements à promouvoir le développement de l'expertise technique en matière de cyber-sécurité sur le terrain au moyen de cursus éducatifs, de partenariats avec les établissements d'enseignement et le secteur cybernétique, d'un enseignement virtuel, d'ateliers, de diplômes, de la normalisation et de la pratique;
(Jordanie)

Ajouter, après le paragraphe 8, un nouveau paragraphe comme suit :

8bis. encourage les parlements nationaux à promouvoir une coopération et un partenariat étroits entre les secteurs public et privé, pour une plus grande efficacité des stratégies de cyber-sécurité et de cyber-défense à l'échelon national;
(Lituanie)

Ajouter, après le paragraphe 8, un nouveau paragraphe comme suit :

8bis. recommande la mise en œuvre d'un plan stratégique d'information auquel seraient associés le secteur de l'enseignement, les collectivités et les citoyens, à des fins de sensibilisation aux avantages et à l'utilité de l'intégration dans le cyberspace, ainsi qu'aux répercussions potentielles d'une utilisation abusive de ce dernier;
(Venezuela)

Paragraphe 9

Modifier le paragraphe existant comme suit :

9. **recommande** que les Etats respectent le droit international et la Charte des Nations Unies dans leur utilisation des TIC et qu'ils ~~soient envisagées~~ envisagent, aux niveaux législatif et exécutif, des mesures de coopération de nature à favoriser la paix, la stabilité et la sécurité internationales, ~~ainsi qu'une définition commune du droit international applicable et des normes, règles et principes qui en découlent quant au comportement à adopter par les Etats;~~
(Cuba)

Nouveau paragraphe 9bis

Ajouter, après le paragraphe 9, un nouveau paragraphe comme suit :

9bis. encourage les parlements à promouvoir l'adhésion la plus large possible à la Convention du Conseil de l'Europe sur la cybercriminalité (Convention de Budapest), de manière à renforcer la législation nationale et à améliorer l'efficacité de la coopération internationale contre la cybercriminalité;

(Roumanie)

Paragraphe 10

Modifier le paragraphe existant comme suit :

10. *recommande également* que les parlements poussent à la clarification et à l'adoption ~~la mise en place~~ **en place** au niveau régional, et par la suite au niveau international, **d'une réglementation et d'un contrôle suffisants pour faire en sorte que l'utilisation du cyberspace soit pleinement compatible avec le droit international, les droits de la personne et les règles de coexistence reconnues au niveau international, ainsi que** de mesures concrètes de renforcement de la confiance visant à accroître la transparence, la prévisibilité et la coopération et à réduire les malentendus, ce qui limiterait le risque de conflit;

(Cuba)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

10. *recommande également* que les parlements poussent à la clarification et à l'adoption au niveau régional, et par la suite au niveau international, de mesures concrètes de renforcement de la confiance visant à accroître la transparence, la prévisibilité et la coopération et à réduire les malentendus, ce qui limiterait le risque de conflit **au moyen du cyberspace;**

(République islamique d'Iran)

Nouveau paragraphe 10bis

Ajouter, après le paragraphe 10, un nouveau paragraphe comme suit :

10bis. invite les parlements à favoriser l'utilisation d'outils d'aide et d'autres moyens de renforcement des capacités pour prévenir et combattre les cyber-menaces;

(Roumanie)

Paragraphe 11

Modifier le paragraphe existant comme suit :

11. *exhorte* l'UIP, ainsi que les organisations internationales compétentes, à soutenir la coopération parlementaire afin de promouvoir ~~la mise en commun des~~ **des accords internationaux qui garantissent le meilleur usage des TIC qui soit par les pays ainsi qu'une utilisation sûre et appropriée du cyberspace, et de mettre en commun les** bonnes pratiques quant aux mesures concrètes ~~à prendre pour~~ **de nature** à renforcer la confiance et, partant, à favoriser la paix, la stabilité et la sécurité internationales;

(Cuba)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

11. *exhorte* l'UIP, ainsi que les organisations internationales compétentes, à soutenir la coopération parlementaire afin de promouvoir la mise en commun des bonnes pratiques quant aux mesures concrètes à prendre pour renforcer la confiance et, partant, favoriser la paix, la stabilité et la sécurité internationales, **dans la mesure où elles réduisent les risques pour la sécurité qui découlent de l'utilisation des TIC;**

(République islamique d'Iran)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

11. *exhorte* l'UIP, ainsi que les organisations internationales compétentes, à soutenir la coopération parlementaire afin de promouvoir la mise en commun des bonnes pratiques quant aux mesures concrètes à prendre pour renforcer la confiance et, partant, favoriser la paix, la stabilité et la sécurité internationales, **et de mettre au point des systèmes de collaboration**;

(République de Corée)

Paragraphe 12

Modifier le paragraphe existant comme suit :

12. *encourage* les parlements à jouer un rôle positif dans la création d'un environnement sécurisé à l'appui d'une utilisation pacifique du cyberspace et à veiller à établir un juste équilibre entre la liberté d'expression et l'échange d'informations, d'une part, et les moyens nécessaires pour protéger la sécurité, **l'ordre public et le respect des droits d'autrui**, d'autre part.

(République islamique d'Iran)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

12. *encourage* les parlements à jouer un rôle positif dans la création d'un environnement sécurisé à l'appui d'une utilisation pacifique du cyberspace et ~~à veiller à établir un juste équilibre entre la liberté d'expression et l'échange d'informations, d'une part, et les moyens nécessaires pour protéger la sécurité, d'autre part~~ **souligne le rôle des parlements de veiller à ce que les mesures nationales de cyber-sécurité ne soient pas contraires aux normes internationales relatives à la liberté d'expression, à l'échange d'informations et aux garanties en matière de sécurité.**

(République de Corée)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

12. *encourage* les parlements à jouer un rôle positif dans la création d'un environnement sécurisé à l'appui d'une utilisation **sécurisée et** pacifique du cyberspace et à veiller à établir un juste équilibre entre la liberté d'expression et l'échange d'informations, d'une part, et les moyens nécessaires pour protéger la sécurité, d'autre part, **préservant les droits et obligations des citoyens et en contribuent à prévenir les menaces contre la paix et la sécurité mondiale.**

(Viet Nam)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

12. *encourage* les parlements à jouer un rôle positif dans la création d'un environnement sécurisé à l'appui d'une utilisation pacifique du cyberspace et à veiller **à ce que** ~~à établir un juste équilibre entre~~ la liberté d'expression et l'échange d'informations ~~d'une part,~~ **soient conciliés de manière appropriée avec les préoccupations de sûreté et de sécurité publiques** ~~et les moyens nécessaires pour protéger la sécurité, d'autre part.~~

(Canada)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

12. *encourage* les parlements à jouer un rôle positif dans la création d'un environnement sécurisé à l'appui d'une utilisation pacifique du cyberspace et à veiller à établir un juste équilibre entre **les droits et libertés, en particulier** la liberté d'expression et l'échange d'informations, d'une part, et les moyens nécessaires pour protéger la sécurité, d'autre part.

(Bahreïn)

Nouveau paragraphe 12bis

Ajouter, après le paragraphe 12, un nouveau paragraphe comme suit :

12bis. encourage les parlements à travailler avec leur gouvernement à l'élaboration d'accords internationaux destinés à prévenir la cyber-guerre, à d'élargissement de l'ensemble du droit international relatif à la paix et à la sécurité au cyberspace, à l'établissement de normes mondiales et au contrôle des ripostes nationales et internationales aux cyberattaques afin de l'assurer qu'elles sont compatibles avec lesdits normes et accords.

(Allemagne)

Ajouter, après le paragraphe 12, deux nouveaux paragraphes comme suit :

12bis. souligne la nécessité de fournir aux pays en développement une assistance technique et un renforcement des capacités en ce qui concerne la prévention, ainsi que la recherche, la poursuite et la sanction des contrevenants, et à leur assurer une sécurisation accrue des réseaux;

(Indonésie)

12ter. encourage les parlements à appuyer l'action des gouvernements visant à renforcer la coopération régionale et bilatérale au moyen d'une entraide judiciaire dans les affaires criminelles.

(Indonésie)

Ajouter, après le paragraphe 12, un nouveau paragraphe comme suit :

12bis. demande à l'UIP d'engager le Conseil de sécurité de l'ONU à adopter une résolution interdisant la prise de contrôle sur des infrastructures essentielles telles que les réseaux d'approvisionnement en eau, en électricité et les réseaux hospitaliers, ainsi que les cyber-attaques contre ces infrastructures.

(Jordanie)

Ajouter, après le paragraphe 12, un nouveau paragraphe comme suit :

12bis. encourage l'ONU à améliorer la cyber-sécurité au moyen d'un registre mondial des cyber-attaques.

(Lituanie)

Ajouter, après le paragraphe 12, un nouveau paragraphe comme suit :

12bis. encourage les gouvernements à constituer un cadre juridique au moyen d'accords ou de protocoles d'accords sur la coopération en matière de sécurité, afin de faire diminuer le nombre de cyber-crimes et de permettre l'extradition des criminels, et d'améliorer la coopération en matière de sécurité, en ce qui concerne la cybercriminalité internationale, dans le cadre d'Interpol.

(Emirats arabes unis)

Ajouter, après le paragraphe 12, deux nouveaux paragraphes comme suit :

12bis. recommande de réviser et d'actualiser les instruments juridiques, accords, et accords de coopération, notamment en ce qui concerne le cyberspace, la cyber-sécurité, la technologie et les télécommunications;

(Venezuela)

12ter. recommande également la coordination avec tous les organismes nationaux et internationaux travaillant sur les questions de cyber-sécurité, aux fins d'évaluer les plans d'action face à d'éventuelles attaques contre la sécurité et la défense des Etats par quelque moyen technologique que ce soit.

(Venezuela)

Ajouter, après le paragraphe 12, un nouveau paragraphe comme suit :

12bis. suggère que, sur la base de la présente résolution, l'UIP propose que l'Assemblée générale des Nations Unies convoque une conférence sur la prévention de la cyber-guerre qui adopterait une position commune sur les questions pertinentes et rédigerait une convention internationale sur la prévention de la cyber-guerre.

(Viet Nam)